



**EXPÉRIENCE
INSPIRANTE**

LE MICRO CRÉDIT SOCIAL AVEC LE CRÉDIT MUTUEL OCÉAN

Répondre aux besoins de mobilité des personnes dans le cadre d'une insertion professionnelle ou sociale en proposant des micro-crédits pour l'achat de véhicule en partenariat avec le Crédit Mutuel Océan.

PILOTE

SOS Familles Emmaüs Vendée est une association, exclusivement composée de bénévoles, qui lutte contre le malendettement et la précarité monétaire. Son objectif est de prévenir les situations de mal-endettement et de surendettement des particuliers. L'association aide les personnes endettées à rééquilibrer leur budget par un accompagnement budgétaire et par l'octroi d'avances remboursables sans frais, ni intérêt. En 2019, l'équipe basée à la Roche sur Yon, composée de 12 bénévoles, a accueilli et accompagné 254 ménages, 240 sur des demandes de Mobilité. 66 avances financières ont été réalisées pour des achats de véhicules, pour un montant total de 92 195 €, et 42 micro crédits sociaux avec leur partenaire, le Crédit mutuel Océan.

TERRITOIRE D'ACTION

Département de la Vendée (partenariat répliquable sur l'ensemble du territoire).

PROBLÉMATIQUE RENCONTRÉE

Le SOS Familles Emmaüs de Vendée a constaté une augmentation constante de demande d'avances financières pour l'achat de véhicule. Au niveau national, la mobilité est devenue le deuxième poste des avances financières au sein du réseau des SOS FE, après le logement, et représente un quart des demandes.

L'accès à un véhicule, et à la mobilité plus généralement, a une incidence capitale dans l'inclusion des familles. De plus, les véhicules d'occasion achetés à bas prix sont peu fiables et peuvent rencontrer des problèmes techniques qui n'améliorent pas la situation des ménages. Ceux-ci se trouvent dans des situations où ils ne peuvent ni financer des travaux de réparation ni continuer à rembourser l'avance financière faite par l'association. L'accès à un véhicule plus récent devrait contribuer à réduire ces difficultés.

OBJECTIFS

- Augmenter le nombre de personnes aidées sur la Mobilité, qui se voient habituellement refuser une avance financière par le SOS FE ;
- Permettre l'acquisition de véhicules plus récents et neufs, donc susceptibles d'être fiables à plus long terme, pouvant atteindre 3 000 € ;
- Éviter les arrêts de remboursement pour cause de véhicule en panne.

PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Tout type de public orienté par les travailleurs sociaux sur le département et faisant face à un problème de mobilité.

LE PROJET

La demande est étudiée comme une autre, elle est présentée aux administrateurs de la banque qui peuvent quelques fois demander des compléments d'information pour accepter la demande. En cas d'accord le dossier est transmis à l'agence de la commune du demandeur. La signature Micro-Crédit social se fait en présence de l'accueillant chaque fois que cela est possible. Le taux appliqué est de 1,75 % correspondant au taux du livret A + 1%. La famille doit régler 15 € de part sociale, il n'y a pas d'autre frais. Le montant du Micro-crédit Personnel s'élève à 3 000 € maximum, remboursable sur 36 mois.

En cas d'impayé la banque prévient l'accueillant qui contacte la famille pour lui rappeler ses engagements. Il peut arriver que la banque doive passer les impayés en pertes après avoir engagé une procédure de contentieux.

Le SOS Familles Emmaüs de Vendée, via cette démarche, défend l'accès au crédit, et plus largement aux services bancaires, qui constitue un élément essentiel à l'intégration économique et sociale des individus dans notre société. Le Micro-Crédit personnel permet aux SOS FE de soutenir l'achat d'un véhicule, qui a une incidence capitale sur la recherche d'emploi ou d'insertion. Le SOS FE de Vendée a mis en place ce partenariat avec une Banque, mutualiste, offrant aux personnes accueillies une écoute personnalisée et un accompagnement fait de conseils par les bénévoles.

COÛT TOTAL DU PROJET

Le projet ne nécessite pas de ressources financières autres que celles de l'accompagnement individuel. Cependant, cela demande plus de temps pour les bénévoles SOS FE : montage des demandes, échanges et rencontres avec le partenaire, etc.

PARTENAIRES

Le Crédit Mutuel Océan. La convention a été signée pour la première fois en 2007 et est renouvelable tous les ans lors de la rencontre avec le partenaire.

RÉSULTATS

Depuis la mise en place du partenariat, 50 Microcrédits sociaux aboutissent chaque année en moyenne, d'un montant moyen de 2 700 €.

Pour le SOS Familles Emmaüs, la signature de la convention a permis une augmentation considérable d'actions auprès des familles. Ainsi, en 2018 le groupe a accordé 73 avances sur fonds propres pour une valeur de 99 500 € et 54 microcrédits sociaux ont été accordés par le Crédit Mutuel Océan pour une valeur de 145 200 €.

La banque affiche ce partenariat avec force lors de ses assemblées annuelle lui permettant de valoriser ses actions de Solidarité.

POINT D'ATTENTION

En parallèle de l'accompagnement des familles pour le Micro crédit social, le SOS FE se pose des questions et porte un regard critique et d'analyse sur ce dispositif.

Une réflexion va être menée auprès de ses partenaires associatifs, et surtout un discours de plaidoyer pour interpeller les décideurs politiques sur des axes d'amélioration.

CONTACT

SOS Familles Emmaüs Vendée

Annick Tarot - présidente du SOS FE, et élue du SFEC

Jean Bernard Jaumier - Trésorier

Tél : 02 51 05 46 72

sosfamilleemmausvendee@gmail.com